

Journal des traducteurs Translators' Journal

Le congrès de Bad Godesberg

Pierre Daviault et Jean-Paul Vinay

Volume 4, numéro 4, 4e trimestre 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061576ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061576ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Daviault, P. & Vinay, J.-P. (1959). Le congrès de Bad Godesberg. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 4(4), 147–153.
<https://doi.org/10.7202/1061576ar>

LE CONGRÈS DE BAD GODESBERG

1 — *Pierre DAVIAULT, Ottawa*

Les réunions qui ont eu lieu à Bad Godesberg du 26 juillet au 2 août dernier comprenaient, d'abord le *Congrès international de la traduction*, puis le *III^e Congrès de la FIT*. J'y représentais le Bureau fédéral des traductions, et aussi la STIC. J'ai surtout suivi les séances du Congrès international de la traduction; mon collègue Vinay a suivi de plus près le Congrès de la FIT. Le Congrès international de la traduction réunissait plus de 400 délégués au Stadthalle, bâtiment superbe qui sert aussi bien de lieu de réunion des congrès que de rendez-vous pour les estivants de la ville d'eau qu'est Bad Godesberg. Les séances d'étude, fort animées, présentaient le plus haut intérêt, par suite du grand nombre de communications bien préparées en français, en anglais ou en allemand, et à cause des discussions animées qui les suivaient.

Le Congrès de la traduction avait pour thème "la qualité en traduction", thème plus fécond qu'il ne paraît au premier abord, ainsi que nous le verrons plus loin. Le Congrès s'était divisé en deux sections, celle des traducteurs littéraires et celle des traducteurs techniques et scientifiques.

Je n'ai guère suivi les débats des "littéraires", parce que j'ai vite constaté que les problèmes qui se posent à ces gens sont d'un ordre bien particulier, à tel point que certains d'entre eux ont proposé de former un groupement à part, plus ou moins rattaché à la FIT. Ce projet n'a pas abouti.

J'ai quand même assez suivi leurs débats pour me rendre compte de la tendance qui s'y manifestait. Comme dans l'autre section, on a parlé chez les littéraires de la qualité en traduction. Mais, si l'on y a exposé les normes de la bonne traduction, on n'a guère réussi à déterminer les moyens qui permettraient d'y parvenir. Les congressistes ont convenu que

les traductions dites littéraires laissent souvent à désirer. Ils ont recherché la cause de cette carence et ils ont conclu que la principale de ces causes tient à la rémunération trop souvent dérisoire. Les débats ont donc surtout porté sur les mesures à prendre pour amener les éditeurs à mieux rémunérer les traducteurs. A ce sujet, ils ont ébauché un projet qui vise à joindre un mode de rémunération forfaitaire à un certain droit d'auteur. D'autre part, les congressistes ont fait ressortir le rôle que pourrait jouer une critique avertie des traductions, ce qui comporterait la reconnaissance de la participation du traducteur à la publication d'un ouvrage traduit.

J'ai suivi avec plus de soin les délibérations des traducteurs techniques et scientifiques, dont la situation se rapproche davantage de la nôtre, surtout de celle des traducteurs d'Ottawa. Par exemple, c'est chez eux qu'on trouve les traducteurs de grands services de traduction, ceux des organisations internationales et ceux des grandes maisons industrielles et commerciales, tandis que les littéraires sont des indépendants ou isolés. Dans cette section également, on a cherché à déterminer d'abord les critères d'une bonne traduction.

On trouvera l'essentiel de ce qui s'est dit sur ce sujet dans *Babel*, dont le numéro de juin dernier était consacré précisément au Congrès de Bad Godesberg. Ce n'est pas le lieu de résumer les études du plus haut intérêt que divers congressistes ont présentées sur ce sujet, malgré l'utilité que pourrait avoir ici ce résumé. Du reste, *Babel*, ou la FIT même, publiera bientôt l'essentiel de ces communications.

Cependant, ces considérations abstraites n'offraient qu'un point de départ. On est parti de là pour examiner les moyens à prendre afin d'assurer la qualité des traductions. Sans nous arrêter à diverses idées très pertinentes qu'on a alors exposées, notamment la nécessité de la revision et le tort que peut faire la revision confiée à des administrateurs incompetents en traduction, indiquons que la discussion s'est axée sur la formation et le recrutement des traducteurs, puis sur la question des services de terminologie.

Au sujet de la formation des traducteurs, les congressistes ont parlé surtout du programme des écoles de traducteurs et interprètes. Les grandes écoles de ce genre étaient représentées au Congrès, depuis celle de Genève jusqu'à celle d'Heidelberg, sans oublier celles de Montréal et d'Ottawa.

En résumé, les employeurs en perspective, notamment les organisations internationales et les grandes sociétés industrielles, demandent aux écoles de donner une formation plus immédiatement utilisable à leurs étudiants. De leur côté, les écoles demandent aux employeurs de les renseigner avec plus de précision. D'autre part, les écoles se préoccupent des marchés possibles pour leurs élèves et de la possibilité de leur assurer un stage de formation.

De fait, la question du stage préoccupe beaucoup écoles et employeurs. On s'accorde à reconnaître qu'un étudiant n'est pas prêt à remplir les fonctions de traducteur au sortir de l'école sans acquérir une certaine expérience.

Il semble que les écoles se trouvent à un tournant. Les élèves ne leur manquent pas, il y a plutôt pléthore, surtout à Genève. Mais on n'est plus du tout sûr de l'orientation à leur donner.

Il m'a paru que les idées restaient confuses quant au programme d'instruction et quant au stage. Toutefois, cette imprécision ne vient pas de l'indolence, mais plutôt de la foison des projets et des idées.

On n'est pas très bien fixé non plus sur le mode de recrutement des traducteurs. Apparemment, on se fie trop aux recommandations et on n'a pas assez recours au mode du concours. Les avis n'ont pas manqué sur ce point. Quelqu'un voulait même que chaque traducteurs ait sa fiche secrète que ses employeurs successifs se transmettraient. Projet qui, fort heureusement, a été rejeté.

J'ai été amené à exposer notre façon de procéder au Bureau fédéral des traductions, où nous avons déjà résolu les problèmes que posent le recrutement et la formation des stagiaires. Nous recrutons au concours et tous nos traducteurs font d'abord un stage à la Traduction générale avant d'être assignés à un service en particulier.

Le Congrès a donc reconnu que, pour répandre la bonne traduction, il faut d'abord former et embaucher de bons traducteurs. Il faut, d'autre part, éliminer les mauvais traducteurs. Mais comment les usagers de la traduction sauront-ils où trouver les bons traducteurs? On a essayé diverses méthodes. La meilleure, qu'on nous a exposée à Bad Godesberg, me paraît celle de la Hollande, qu'on est en train d'adopter

aussi en Allemagne. C'est celle du *Registre des traducteurs*. Administré par une Société reconnue par l'état, ce *Registre* groupe, par sujets et par langues, les traducteurs admis d'après des normes reconnues et assez sévères. Son but est de renseigner le client et d'éliminer les mauvais traducteurs. Notons ici que la STIC élabore un projet en ce sens. Ajoutons qu'on trouvera des indications intéressantes dans le *Monthly Bulletin on Scientific Documentation and Terminology* de l'Unesco, numéro du 15 septembre dernier. Cette question a fait l'objet d'un des vœux adoptés par le Congrès.

La question de la *terminologie technique et scientifique* a longuement retenu l'attention des congressistes. Là encore, les idées étaient assez confuses. Le grand problème consiste à réunir et coordonner les résultats des travaux qui se font un peu partout. Mais comment y arriver ? La difficulté tient surtout à ce que les groupes qui s'occupent de terminologie visent trop haut.

J'ai expliqué qu'à Ottawa, notre Service de terminologie est plus modeste ; il ne recherche pas toujours le définitif, il ne craint ni les tâtonnements, ni les repentirs. Nous ne craignons pas de publier des bulletins sans attendre quelque chose de définitif. Il faut que le travail quotidien se fasse. Nous préférons rééditer autant de fois qu'il le faut pour nous rapprocher chaque fois de l'idéal. En cela, nous suivons l'exemple de l'ONU. Malgré tout, nous obtenons des résultats. Nos bulletins, destinés à nos services, se sont fait connaître grâce aux échanges : on nous les demande de partout, de New-York à Tel-Aviv, de la Hollande à la Nouvelle-Zélande.

En somme, j'ai rapporté du Congrès l'impression d'une saine vitalité parmi les traducteurs européens. Encore novices dans ce métier, pour la plupart, ils cherchent, avec une certaine fébrilité dirai-je, à en percer les mystères et à en maîtriser la technique. Leur recherche est féconde et nous pourrions en tirer des avantages. De leur côté, ils pourraient recevoir de nous d'utiles leçons. Mais ils ne nous connaissent guère et ne manifestent pas beaucoup de curiosité à notre endroit.



Ayant surtout participé aux journées de la FIT, je voudrais évoquer ici l'aspect technique de ce congrès qui, comme l'a souligné mon collègue et ami Pierre Daviault, fut pleinement réussi grâce à une préparation très poussée de la part du bureau sortant et du secrétariat allemand à Bonn.

C'était le III^e Congrès statutaire de la FIT; j'ai compté 20 pays représentés, provenant en majorité de l'Europe de l'Ouest; le Nouveau-Monde était représenté uniquement par le Canada, bien qu'il ait été question d'une organisation en voie de réalisation aux Etats-Unis, "an impending merge of existing regional bodies into an all-American Society of Translators"¹; plusieurs pays du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient étaient également représentés. Le français est la langue officielle de la Fédération, et de fait les séances eurent lieu dans cette langue, avec quelques exceptions en faveur de l'anglais.

Le numéro V.3 de *Babel* a donné un rapport détaillé des séances de travail : je ne ferai qu'en rappeler ici les grandes lignes. A la séance d'ouverture, le président, M. P.-F. Caillé (France) donna la parole aux délégués des pays qui ne s'étaient pas encore fait connaître lors des précédents congrès : bien que ce ne fût pas le cas du Canada, qui avait été représenté par M. Beaubien lors du 1^{er} Congrès, j'ai pris la parole pour présenter les efforts professionnels et techniques réalisés de ce côté-ci de l'Atlantique depuis 10 ans : buts et historique des sociétés, la création de la STIC, des Instituts et cours de traduction, du *Journal*, etc. Lors des élections, il fut décidé de porter de 9 à 12 le nombre des membres du Conseil, et je proposai le nom de Pierre Daviault : celui-ci devait en effet être élu au scrutin de clôture du Congrès; il fut cordialement reçu au sein de cet organisme par le vice-président, R. W. Jumpelt qui est correspondant de notre *Journal* en Allemagne.

Un peu plus tard, il fut décidé d'agrandir les cadres du Comité de rédaction de *Babel*, où l'on voulut bien me nom-

¹ Il existe en fait à Washington une *Society of Federal Translators* qui doit rappeler la STIO sur certains points, et avec laquelle il faudrait peut-être se mettre en rapport.

mer : ainsi s'établira, j'espère, une étroite collaboration entre deux organes professionnels et techniques qui se complètent déjà sous bien des rapports.

Le nouveau président de la FIT est le D^r J. Wünsche, et le nouveau secrétaire-général, M. I. J. Citroen, d'Hilversum (Hollande). MM. Caillé et Cary restent membres du conseil. Le prochain congrès statutaire de la FIT aura lieu en 1963; ce sera aussi le dixième anniversaire de la fondation de cet organisme.

L'une des questions qui a retenu particulièrement l'attention du Congrès fut celle de la *documentation*. Tous les lecteurs du *Journal* savent par expérience la difficulté qu'on éprouve à compiler une documentation vraiment à jour. On retiendra en conséquence avec intérêt les termes de la *Résolution N° II* qui se lit comme suit :

« **Résolution N° II**

Il est décidé la création d'une commission chargée de rassembler une documentation détaillée

- a) sur le recrutement des traducteurs-jurés dans les divers pays, spécialement en ce qui concerne leurs conditions d'admission et leur capacité dans le domaine de la traduction juridique —
- b) sur les règlements existants qui concernent la présentation des traductions à produire officiellement —
- c) sur les services officiels ou non s'occupant des matières indiquées ci-dessus dans les divers pays. »

Parmi les problèmes professionnels qui ont été abordés, il convient de retenir la création d'un statut du *traducteur au magnétophone* (Radio Monitor) qui traduit et édite les émissions en langues étrangères de la radiodiffusion et de la télévision. Ce métier, selon M. E. H. Bothien, rédacteur en chef de *Babel*, oblige le traducteur "*pour répondre aux exigences de l'actualité dans la presse et l'information à joindre aux qualités d'un traducteur spécialiste et d'un interprète entraîné, celles d'un rédacteur politique et d'un journaliste expérimenté*"². Après avoir entendu les explications de M. Bothien, le Congrès a formulé sa *Résolution N° 1* —

« Il est décidé la création

- a) d'une commission chargée de réunir une documentation sur la situation professionnelle des traducteurs aux magnétophones dans les divers pays —
- b) d'une commission chargée de réunir une documentation sur la situation professionnelle des traducteurs dans les services de presse. »

M. Daviault a rapporté plus haut le désir de la FIT de

² Cf *Magnetton-Uebersetzer — der modernste Berufsweig, Babel V.2 (1959)*

voir se créer un *Répertoire* des traducteurs : la question reste à l'étude. On trouvera à la Bibliographie des renseignements sur le *Manuel* actuel, qui date de 1955, valable pour l'Allemagne seulement.

La fonction des traducteurs est de tout temps le souci des Ecoles ou Universités qui se voient confier des élèves sans toujours bien se rendre compte de la direction qu'elles devraient imprimer à leurs programmes : le Congrès international de la Traduction a donc formulé une résolution qui —

« appelle

l'attention des grandes organisations internationales, des administrations publiques et de l'entreprise privée sur la nécessité d'entretenir des rapports étroits avec les établissements assurant la formation des traducteurs en vue de tenir ces établissements informés de leurs besoins et de leurs exigences, et de permettre ainsi à ces établissements d'orienter leur recrutement et leur enseignement en conséquence;

formule

le voeu que ces organisations, administrations et entreprises étudient la possibilité d'instituer des stages pratiques d'une durée adéquate pour parfaire la formation des diplômés, et qu'à ces fins le Comité de Coordination, formé à Luxembourg en mai 1958, prenne toutes les mesures qui lui paraîtront opportunes. »

De son côté, enfin, le groupe des traducteurs techniques a tenu à s'attaquer de front au difficile problème de la terminologie; siégeant en anglais, ce Comité a voté la résolution suivante :

- « 1. The International Congress on Translation, Bad Godesberg 1959,
— convinced that full and reliable sources of terminological information
are essential to quality in scientific and technical translations,
— finding an acute need for more intense terminological co-operation,
— invites FIT and other international organizations
to establish an International Committee for the Coordination of
Terminological Activities, thus reaffirming the desire for such
action expressed by the 2nd FIT-Congress, Rome 1956. »

En terminant, j'exprime le voeu que nos Sociétés puissent voir leur action s'intensifier et leur importance grandir de telle façon qu'elles puissent, dans un avenir pas trop lointain, unir leurs efforts pour inciter les traducteurs du monde entier à tenir au Canada les assises d'un prochain Congrès. On verrait là vraiment la reconnaissance la plus éclatante du rôle de premier plan que jouent les traducteurs dans la vie de la nation.

